



[COMMENT MAINTENIR LA VIE SUR LES PETITES COMMUNES ?]

Mise en réseau d'expériences



Saint Rivoal, le 19 mai 2011

SOMMAIRE

Introduction.....	3
Les participants.....	4
La richesse patrimoniale des petites communes, facteur d’attractivité et de lien social ?.....	5
Témoignage : Saint Rivoal, une commune dynamique, par son maire Yves-Claude Guillou.....	5
Débat avec la salle	7
Favoriser le maintien et l’émergence des services, des commerces et de l’emploi	9
Maintenir la vie à l’Île de Sein, par son maire-adjoint Serge Coatmeur.....	9
Débat avec la salle	11
L’aménagement au service du vivre ensemble	13
Retours d’expériences sur le PNR d’Armorique, par son vice-président Roger Mellouet	13
Débat avec la salle	14

Mise en garde

Nous avons essayé d'être les plus fidèles possible aux propos tenus par les uns et les autres lors de cette matinée d'échanges. Pour une lecture facilitée, nous les avons toutefois souvent reformulés et synthétisés. L'ordre chronologique n'a pas non plus toujours été respecté afin de regrouper les idées par thématique.

Rédaction : Estelle HOUBRON (BRUDED)

Relecture et amendements : Anne-Claire Guillou (PNR d'Armorique), Yves-Claude-Guillou (Saint Rivoal) et Serge Coatmeur (Ile de Sein)

Photos : Kevin GUIMARD (PNR d'Armorique)

Remerciements :

BRUDED et le PNR d'Armorique tiennent à remercier chaleureusement les élus de Saint Rivoal et particulièrement son maire Yves-Claude Guillou, pour son accueil convivial et son investissement dans la préparation de cette rencontre. Un très grand merci également à Serge Coatmeur pour sa participation active et la qualité de ses interventions. Nous remercions également vivement Roger Mellouet pour son partage d'expérience enrichissant sur l'aménagement du territoire. Et enfin un grand merci à tous les participants pour leur présence et la richesse des débats qu'ils ont suscitée.

INTRODUCTION

L'association BRUDED¹ et le Parc Naturel Régional d'Armorique² ont décidé d'organiser conjointement une rencontre autour du thème « Comment maintenir la vie dans les petites communes ? ». Etaient invités les élus des communes adhérentes à l'une et/ou l'autre structure (en se limitant au Finistère pour BRUDED), l'objectif étant de partager les retours d'expériences des uns et des autres pour les mettre en commun dans un esprit de solidarité.

L'idée de cette rencontre est née du constat suivant : si les petites communes sont propices à des liens rapprochés entre les différents acteurs du territoire et à un cadre de vie de qualité, l'éloignement des « bassins de vie » et le manque de moyens humains et financiers engendrent bien souvent des problématiques récurrentes, à savoir comment attirer de nouveaux habitants et lutter contre le vieillissement de la population, et comment favoriser le lien social, maintenir les services, favoriser la création d'emplois sur place tout en conservant la qualité de vie ?

Trois intervenants sont venus témoigner de leur expérience pour donner des premières pistes et lancer ensuite les débats :

- **Saint Rivoal, une commune dynamique, par son maire Yves-Claude Guillou**
 - Débat : « La richesse patrimoniale des petites communes, facteur d'attractivité et de lien social ? »
- **Maintenir la vie à l'Ile de Sein, par son maire-adjoint Serge Coatmeur**
 - Débat : « Favoriser le maintien et l'émergence des services, des commerces et de l'emploi »
- **Retours d'expériences sur le PNR d'Armorique, par son vice-président Roger MELLOUET**
 - Débat : « L'aménagement au service du vivre ensemble »

¹ Bretagne Rurale et rUrbaine pour un DEveloppement Durable www.bruded.org

² www.pnr-armorique.fr

Cette rencontre était la première du genre organisée en partenariat entre le Parc naturel Régional d'Armorique et le réseau BRUDED qui ont décidé de mettre en commun leurs savoir-faire pour un développement plus durable et solidaire des communes.

LES PARTICIPANTS

STRUCTURE / COMMUNE	NB HAB*	Représentant-e-s	Commune adhérente	
			au PNRA	à BRUDED
SAINT-RIVOAL	177	Yves-Claude GUILLOU, maire, vice-président au PNRA Annaïg QUERE, conseillère municipale	X	X
ILE DE SEIN	223 <i>150 l'hiver et 1000 l'été</i>	Serge COATMEUR, adjoint au maire	X	X
PONT-DE-BUISS- LES QUIMERCH	3940	ROGER MELLOUET, maire, vice-président au PNRA	X	
GUIMAËC	968	Georges LOSTANLEN, maire, administrateur à BRUDED Yvette ETIEN, conseillère		X
ARZANO	1450	Alain LE BRUSQ, conseiller, vice-président à BRUDED		X
BERRIEN	978	Yves BERTHOU, adjoint au maire	X	X
BOTMEUR	234	Georges ISAAC, maire	X	X
BOTSHOREL		Martine TURINI, adjointe au maire	X	
BRENNILIS	443	Jean-Victor GRUAT, maire Françoise BORGNE, adjointe au maire	X	X
COMMONA	1095	Stéphane LE GOFF, conseiller		
DINEAULT	1798 <i>1300 sans l'école de gendarmerie</i>	Jean-Yves NICOLAS, adjoint au maire Monique YVENAT, adjointe au maire	X	
GUERLESQUIN	1423	Pierre MENEZ, adjoint au maire	X	
HANVEC	2003	Marie-Claude MORVAN, maire	X	
LANDEVENNEC	365	Catherine TROISIEME, conseillère municipale	X	
PORT LAUNAY	517	Michel CARO, maire Rémy JAM, adjoint au maire	X	
ROSCANVEL	990	Patrick LE GUILLOU, maire Dominique PARENT, adjoint au maire	X	
ROSNOËN	1004	Maryse LE SONN, adjointe au maire Anne-Marie QUEFFELEC, conseillère	X	X
SAINT COULITZ	449	Gilles SALAUN, maire Jean-Pierre AUBERT, adjoint au maire	X	
SCRIGNAC	838	Jean LE GAC, adjoint au maire	X	
TREFLEVENEZ	292	Anne-Marie EMILY, maire		X
TREOUERGAT	253	René TREGUER, maire		X
PNRA		Véronique HETET, Directrice Anne-Claire GUILLOU, Responsable Pôle Biodiversité & Cadre de vie Kevin GUIMARD, Responsable Pôle Développement Lise VAUVERT, paysagiste		
BRUDED		Estelle HOUBRON, chargée de mission 29 Lucie LEBRUN, chargée de mission 56 et Sud 44		

* population totale 2008

LA RICHESSE PATRIMONIALE DES PETITES COMMUNES, FACTEUR D'ATTRACTIVITE ET DE LIEN SOCIAL ?

Témoignage : Saint Rivoal, une commune dynamique, par son maire Yves-Claude Guillou

La commune de Saint Rivoal est souvent citée en exemple pour son dynamisme. Yves-Claude Guillou nous a présenté les éléments clés (patrimoine naturel, bâti, immatériel...) et l'historique des évènements qui ont contribué à ce résultat.

Saint-Rivoal est une toute petite commune, la plus petite du Parc avec ses 177 habitants, qui est située au cœur des Monts d'Arrée sur son versant Ouest. Elle a été créée en 1925, après sa scission avec Braspart. Elle comptait alors plus de 500 habitants. Ces dernières années, sa population a eu tendance à remonter doucement, puisqu'elle était descendue au plus bas à 164 habitants (recensement de 1999).

Un patrimoine naturel et bâti exceptionnel qui fédère la solidarité des acteurs

Entourée de collines, la commune compte notamment sur son territoire le Mont Saint Michel (382 mètres), et aussi des vallées encaissées au bas desquelles coule le Rivoal. Le cadre paysager y est d'une grande qualité.

Le patrimoine bâti est également riche, avec notamment d'anciennes maisons de schiste et de grès, comme la maison Cornec du XVI^e siècle, devenue éco musée à l'initiative du PNRA en 1969. La commune compte également un menhir, fendu en deux par la foudre.

Le conseil municipal s'est toujours beaucoup investi dans le développement de la commune, mais l'appui de la communauté de communes a aussi été primordial, de même que celui du PNRA ou du Conseil Général. La richesse patrimoniale de la commune a très certainement favorisé ce soutien des différentes collectivités territoriales. Celui-ci s'est traduit notamment par l'aide à la création d'une salle communale, avec une annexe en cours de travaux (finalisée depuis), d'un gîte d'étape communal de 20 places, et d'une école, la toute première école bilingue créée en Bretagne avec deux classes accueillant 32 élèves, dont 4 seulement viennent de Saint Rivoal.

Un dynamisme fortement stimulé par des vagues d'immigration liée à l'agriculture

A la fin des années 40 – début des années 50, Saint Rivoal a connu une vague de désertification, les enfants, incités à faire des études, ne reprenant plus la ferme de leurs parents. Au final, ce sont surtout des Sud Finistériens qui sont venus reprendre ces terres, en s'impliquant beaucoup dans la vie locale, amenant ainsi avec eux un nouveau dynamisme. Ces familles sont toujours installées à Saint-Rivoal.

Dans les années 1970, d'autres arrivants sont venus s'installer sur des terres inoccupées. Une centaine d'hectares et divers bâtiments avaient en effet été acquis par le département en vue de la création du Parc, le siège devant initialement être installé à Saint-Rivoal, et n'avaient finalement jamais été utilisés. Cette nouvelle vague d'immigration était cette fois surtout composée de jeunes, qui apportaient avec eux de nouvelles valeurs qui se rapprochent très fortement de ce qu'on appelle aujourd'hui le développement durable. Ils ont œuvré notamment pour la sauvegarde de races locales et se sont vite intégrés aux autres habitants.

Enfin en 1980, le CAT³ des papillons blancs est venu s'installer dans un ancien moulin du bourg, propriété du conseil général gérée par le Parc. L'association a exploité une ferme avec des moutons, et les résidents fabriquaient notamment du jus de pomme. Très bien intégrée dès le départ, elle est toujours présente aujourd'hui, et s'est diversifiée dans l'entretien des espaces verts et la fabrication de poteaux de

³ Centre d'adaptation par le travail, destiné aux personnes touchées par un handicap mental, aujourd'hui ESAT – établissement et services d'aide par le travail

châtaigniers, en proposant ses services aux communes. Un peu plus tard l'association a voulu quitter la commune, les locaux n'étant pas assez adaptés à leurs résidents et à leurs activités. La population s'est alors fortement mobilisée en organisant notamment des fest-noz pour recueillir de l'argent. Le maire de l'époque est même allé jusqu'à Paris pour rencontrer le secrétaire d'Etat aux handicapés. Ce dernier est ensuite venu sur la commune, accompagné d'un autre secrétaire d'Etat et élu local, Kofi Yamgname, pour soutenir le projet, à la suite de quoi un nouveau centre a été construit dans le bourg et a permis le développement local de l'association.

Un développement qui continue aujourd'hui et que la commune cherche à maîtriser

Plus récemment, certaines familles, dont les enfants étaient à l'école bilingue, ont fait part à la mairie de leur souhait de venir s'installer sur la commune pour se rapprocher. Pour répondre à leurs attentes, un nouveau lotissement a été construit (logements sociaux locatifs). Les deux premières maisons ont été créées dans le cadre d'un projet communautaire qui prévoyait deux logements sociaux par commune. Ensuite, les élus ont réussi à convaincre Habitat 29 de construire quatre autres maisons. Les négociations ont été rudes, mais finalement les maisons ont été louées tout de suite et ne restent jamais inoccupées depuis.

D'autres demandes sont arrivées régulièrement en mairie pour trouver un terrain constructible. Comme il y en avait peu à disposition auprès des particuliers, la commune a décidé de créer un lotissement communal, en acquérant un terrain connexe à un autre déjà en sa possession, et en mettant en place une carte communale. Cette dernière a également vocation à bien centrer le développement de la commune autour du bourg et à limiter ainsi son étalement. 7 lots sont aujourd'hui sur le point d'être en vente. Leur taille est modérée, 700 m² pour le plus grand, afin de préserver les terres agricoles, même si l'agriculture n'est plus une activité très développée sur la commune (un tiers seulement de la surface est cultivable en raison de terrains en pente, et d'un sol pas toujours adapté).

Un développement futur basé en particulier sur le tourisme

L'avenir de la commune ne pouvant plus reposer sur l'agriculture, dans les années 1990, elle a commencé à s'intéresser au tourisme. C'est à cette époque qu'ont été créés la salle polyvalente et le gîte d'étape. Ces projets ont largement bénéficié du soutien du Conseil Général et du Parc d'Armorique dans le cadre d'un plan d'aménagement autour du lac de Brennilis. Ils avaient demandé aux communes limitrophes de proposer des projets afin d'améliorer leurs infrastructures.

Initialement géré par le CAT puis par la commune pour des raisons réglementaires, le gîte est occupé régulièrement, un emploi a été créé pour l'entretien, et si la commune ne gagne pas d'argent grâce à cette activité, elle n'en perd pas non plus. Cette gestion requiert toutefois un certain investissement des élus, lorsque l'employée est absente, en congés ou malade, c'est l'un d'eux qui vient la remplacer. C'est d'ailleurs souvent le cas dans les petites communes, où les élus sont amenés à remplacer les agents en cas de besoin, il y a un vrai esprit d'entraide et de solidarité dans le conseil municipal.

Des associations qui participent activement au dynamisme local, à travers notamment la culture bretonne

Les associations sont nombreuses à Saint Rivoal. Il y a par exemple l'association des parents d'élèves, qui organise tous les ans un fest-noz et une kermesse, ainsi que la fête du far (concours), ces événements attirent beaucoup de monde. La société de chasse organise aussi chaque année un fest-noz. Ce dernier était autrefois organisé par l'amicale laïque (qui n'existe plus) et ce depuis 1963 ou 64, époque à laquelle les festoù-noz n'existaient pas par ici. Cela s'est fait grâce à Jean Le Crann, ancien conseiller, qui collectait les chants et écrits bretons des anciens. Il a fait beaucoup pour le renouveau du fest-noz. Et depuis la tradition perdure à Saint-Rivoal et le fest-noz est vraiment entré dans les habitudes. D'ailleurs l'association « Fest-noz ar c'harter » (fest-noz de quartier) organise également tous les ans depuis quinze ans une soirée à chaque fois dans un quartier différent de la commune (villages, bourg). Ce sont les habitants qui fournissent les locaux, s'investissent dans la préparation, etc. L'entrée est gratuite, les bénéfices étant générés par le fonctionnement du bar, les musiciens venant souvent gratuitement. Il y a une vraie mobilisation qui se crée autour de ces événements.

Une association s'est aussi créée autour de la bibliothèque. Hébergée dans un local qui n'est pas très fonctionnel, elle sera bientôt déménagée dans la nouvelle extension de la salle polyvalente. Le Conseil Général est le principal fournisseur de livres : 1500 livres seront ainsi donnés à la commune, avec un renouvellement d'un tiers du stock tous les six mois. Cette association gère également une petite troupe de théâtre amateurs, associée à une troupe de Brest qui vient présenter une pièce sur la commune chaque année.

Beaucoup d'autres associations pourraient encore être citées. Il est clair en tout cas qu'elles participent grandement au dynamisme et à la renommée de la commune.

Débat avec la salle



Question : Quels sont les éléments qui contribuent à l'attractivité de votre commune et sur lesquels, en tant qu'élus, vous vous appuyez pour favoriser son développement ?

Vers une pêche et un tourisme maîtrisés à l'île de Sein

L'activité de la pêche a fait la richesse de l'île pendant des années, avec la pêche à la langouste, au homard et aux crustacés. Les tonnages ramenés étaient fabuleux. Dans les années 1970, les techniques de pêche ont provoqué la perte de la ressource, et tous les pêcheurs sont partis faire les coquilles dans le nord Finistère ou en Normandie et ne sont jamais revenus, en particulier les jeunes marins. A l'époque on comptait 1300 habitants sur l'île, et puis ça a vite périclité. L'école privée a dû fermer, une école publique s'est ouverte mais à partir de la 6^{ème} les enfants partaient en pension.

C'est le tourisme qui a pris une part prépondérante de l'économie, avec quelques hôtels, un bateau qui passe régulièrement, etc. Toutefois les îliens ne veulent pas d'un tourisme de masse, et refusent des offres de privés qui vont dans ce sens. Et d'ailleurs les touristes qui viennent sur l'île recherchent de l'authenticité, il reste encore une population résidente, une mentalité, une culture, une activité, et c'est ce qui leur plaît. Aussi, les activités culturelles sont concentrées plutôt l'hiver. Il y avait ainsi une chorale, qui s'est déplacée un peu partout, une troupe de théâtre qui venait faire des représentations, une association de Douarnenez vient également régulièrement faire du cinéma, et c'est un vrai succès : sur les 150 résidents l'hiver, 80 participent facilement à ces manifestations. Il y a aussi pas mal d'associations qui font la dynamique de l'île. Et comme à Saint-Rivoal, la mairie n'hésite jamais non plus à s'investir pour organiser des événements.

Pour ne pas vivre que de tourisme, la commune travaille actuellement avec le Parc Marin d'Iroise pour régénérer des stocks de langoustes, afin que dans 10, 20 ou 30 ans, les réserves présentes permettent à des pêcheurs de se réinstaller à Sein et de recréer une vie sur l'île. Etant donnée la montée du prix du gasoil, il serait d'ailleurs logique que l'île devienne une base avancée pour les bateaux.

Le tourisme et la pêche pourraient ainsi devenir les activités économiques de l'île qui pourraient contribuer à son renouveau, sans dégrader la qualité de vie.

Une forme de tourisme fortement liée au cadre de vie

A Saint-Rivoal, comme dans tous les Monts d'Arrée, le tourisme de masse ne serait pas souhaitable non plus. Les visiteurs recherchent là aussi la quiétude et la proximité avec la nature ainsi qu'un accès à la vraie culture locale.

La Commune de Guimaëc possède 6 km de côtes. Elle souhaite elle aussi développer le tourisme à l'échelle « humaine » et refuse toute construction sur le littoral et ce, depuis la fin des années 70. L'objectif est de préserver ce qui est, et de proposer une vraie qualité de vie aux habitants et visiteurs. Le GR24 qui longe la côte offre ainsi de magnifiques panoramas sur la baie de Lannion. Il est en outre entretenu dans une dynamique associative et sociale par l'ULAMIR du Trégor Ouest à Lanmeur. C'est un point important également pour la municipalité, d'intégrer le social dans les actions de la commune.

A Berrien aussi, les touristes viennent pour se mélanger aux locaux et partager leur mode de vie et ne souhaitent pas qu'on leur propose des événements spécifiques, créés juste pour eux. Les petites communes rurales ont ainsi bonne une carte à jouer.

A Guerlesquin, le classement en « petite cité de caractère » influence fortement le nombre de visiteurs.

Une activité basée sur les richesses locales, facteur d'attraction de nouveaux habitants et visiteurs

A Berrien, la population a tendance à changer, aujourd'hui les personnes qui arrivent viennent pour la qualité de vie. Si la commune doit faire face à certains handicaps, elle possède aussi des atouts précieux. Parmi ceux-ci, il y a le patrimoine culturel, notamment avec l'école Ti ar Gouren, école de lutte bretonne récemment rénovée et agrandie avec le soutien du Parc, qui accueille des classes découvertes aussi pour éveiller les enfants à la nature. Cette école fait beaucoup pour la renommée de la commune. Un autre lieu apprécié, privé celui-là, est le café librairie « L'Autre Rive » qui propose de nombreux événements et qui aide lui aussi à faire connaître la commune.

A Guerlesquin, ce sont les foires aux bestiaux qui font le plus la renommée de la commune, avec tous les lundis la foire aux bovins, les mardis la foire aux veaux et un jeudi sur deux la foire aux porcs, avec 400 bêtes à chaque foire, ce qui en fait le deuxième marché le plus important de Bretagne après celui de Fougères. En août, la foire du lundi est particulièrement animée et attire des milliers de visiteurs. La commune propose également deux championnats du monde, celui du Bouloù Pok, jeu unique à la commune, qui a lieu à chaque mardi gras depuis le XVI^e siècle, et celui du lancer de menhirs organisé début août depuis une quinzaine d'années. Ces deux événements très ludiques rassemblent beaucoup de monde. C'est très important pour les petites communes de créer de l'animation. Les patrimoines culturel et architectural sont aussi des éléments qui contribuent à attirer les visiteurs.

Des contraintes réglementaires qui pénalisent les projets

Parmi les freins réglementaires cités par les participants, certains ont cité la loi Littoral qui peut entraver fortement les projets de développement et en particulier les projets agricoles ou touristiques. Les élus sont d'accord pour protéger la côte, mais ne comprennent pas pourquoi il n'est pas possible de construire, parfois à une distance importante du littoral, de nouveaux hangars nécessaires à l'activité agricole. Ils déplorent en outre la disparition de la DDE (direction départementale de l'équipement, aujourd'hui DDTM, direction départementale des territoires et de la mer), dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les communes. L'amoinissement des services de l'Etat renforce en outre pour certains le rôle de la jurisprudence face à laquelle les élus locaux se retrouvent dépourvus.

La position aléatoire des architectes des Bâtiments de France a également été évoquée.

Les documents d'urbanisme comme le PLU (plan local d'urbanisme) peuvent aussi être une contrainte forte pour le développement notamment dans les villages, en particulier lorsque des documents n'ont pas été conçus dans une optique d'accroissement de la population.

D'autres élus s'inquiètent de la responsabilité du maire en cas d'accident sur un événement, en particulier lorsqu'il est organisé dans un lieu privé. Ce risque peut pénaliser très fortement les initiatives locales pourtant fondamentales en milieu rural, comme à Commana par exemple où la décision a été prise de ne plus faire de feux d'artifice, ni de feu de a Saint Jean, ni de fête de la musique. Et si la majorité des communes outrepassent ce risque, il reste néanmoins réel et fortement regretté par les participants.

La contrainte financière et ses possibles répercussions sur la durabilité des projets

A Arzano, il existait pendant 20 ans un centre associatif d'animation et de loisirs (CALA), localisé en plein centre bourg. Il pouvait accueillir les touristes et aussi les classes vertes (70 lits), et jouait aussi le rôle de centre de formation pour les animateurs, ou proposait encore des cours de création de bandes dessinées. Ses salles pouvaient également servir à la commune pour divers évènements. Et puis en 2008 le centre a été repris par la communauté de communes, qui a décidé de le fermer pour des raisons financières. Depuis les locaux sont toujours à vendre. La commune a ainsi perdu un vrai lieu de vie en plein centre bourg, qui participait également à faire vivre les commerces locaux. Cette expérience montre bien la fragilité de ce type de projet face à des acteurs qui se placent dans une optique de rentabilité.

FAVORISER LE MAINTIEN ET L'EMERGENCE DES SERVICES, DES COMMERCES ET DE L'EMPLOI

Maintenir la vie à l'île de Sein, par son maire-adjoint Serge Coatmeur

Petite île emblématique, l'île de Sein se bat au quotidien pour maintenir ses services, commerces et emplois qui y sont associés. Ingéniosité et volontariat caractérisent le travail des élus. Serge Coatmeur nous a tracé un résumé de leurs actions.

Une dynamique positive à insuffler par les élus

Avec 150 habitants l'hiver et 1000 l'été, la mairie doit faire face à deux modes de gestion, pour la production d'eau, d'électricité, la gestion des déchets, dont elle a la charge. La commune de Sein a la particularité, comme à Molène, de ne pas posséder de budget propre (pas de cadastre).

Elue le 9 mars, la nouvelle municipalité a dû faire face dès le lendemain à une tempête. Si certaines personnes y voyaient déjà la mort annoncée de l'île, les élus ont refusé d'être fatalistes et étaient bien décidés, au contraire, à « remonter leurs manches » pour assurer la viabilité de l'île. Comme dans les autres petites communes, ils savent qu'il faut être tenace, ne jamais baisser les bras. La mairie se doit en outre de montrer l'exemple aux habitants, de leur insuffler la foi en l'avenir et d'initier une dynamique positive. Les élus sénans ne manquent jamais une occasion non plus de parler de leur île et de partager des expériences avec d'autres communes.

La lutte pour la préservation des services, une nécessité vitale

Après la tempête de 2008, les élus sont allés présenter à la préfecture leurs doléances : maintien des services, moratoire sur l'emploi public, préservation du médecin, maintien de l'école et du collège et maintien de la poste, ces demandes constituant la base de leur survie.

Avec ses 150 résidents l'hiver, l'île a atteint un seuil critique, ces démarches doivent donc servir à endiguer tout nouveau départ, comme celui des familles de pêcheurs, aggravé encore par le départ simultané des familles des gardiens de phares. Cette activité faisait vivre en effet 16 familles (4 gardiens au phare de l'île, 5 sur les bateaux des phares et balises, 3 au phare d'Armen et 4 pour le grand port de Sein).

En ce qui concerne l'école, si celle-ci venait à disparaître, ce ne serait pas seulement les enfants qui quitteraient l'île mais aussi les parents. Actuellement, il y a 13 enfants à l'école, ce chiffre étant en augmentation, et 2 enfants au collège. Ils bénéficient de moyens modernes de communication comme la visioconférence. Les cours de mathématiques sont ainsi donnés de l'île de Batz, et profitent aux enfants des îles de Ouessant, Molène, Sein et Groix. Avec la révision des crédits, il a été question de supprimer une trentaine d'heures de présence sur les îles et de la remplacer par la visioconférence depuis le continent, l'Association des Iles du Ponant s'est bien sûr positionnée contre cette décision.

La population étant vieillissante, la présence d'un médecin est une vraie nécessité. Il manque aussi aujourd'hui un(e) infirmier(ère) et les élus font leur possible pour mettre en place les conditions d'accueil d'une nouvelle recrue. Au niveau des urgences en revanche, l'île est bien lotie et il est très rapide de se faire amener à la Cavale Blanche (CHU de Brest).

Pour la poste, comme il n'y a pas de banque sur l'île, celle-ci remplissait auparavant cette fonction, mais ce service a été supprimé, et celui du courrier est plutôt aléatoire comme sur toutes les îles. Ainsi à Belle-Ile où l'on compte quatre communes, suite au regroupement des centres de tri, le courrier qui va d'une commune à l'autre doit passer par le continent, ce qui rallonge de plusieurs jours le délai de livraison... A Sein, il y a encore une agence communale avec un demi-emploi. A terme, il est prévu de créer ce service au sein même de la mairie pour le préserver sur le long terme. Il sera donc assuré par un agent communal. Aujourd'hui, il n'y a qu'un seul agent communal, la secrétaire, la femme du maire faisant toutefois souvent office de deuxième agent.

La lutte pour l'installation de nouveaux commerces, sources de vie

A Sein, on compte un certain nombre de commerces. Une épicerie s'est ouverte récemment, une deuxième devrait également s'ouvrir, et peut-être une boulangerie (il y en a déjà eu deux sur l'île). Source d'emplois, les commerces permettent de faire vivre des habitants, voire d'en attirer de nouveaux, en particulier des jeunes. Et ils participent aussi à l'animation du bourg, et facilitent la vie des résidents. Les prix y étant plus élevés que sur le continent, cette démarche nécessite une part de solidarité des Sénans.

Les élus ont aussi un rôle primordial à jouer pour aider à l'installation de nouveaux commerces, par exemple en trouvant des locaux ou en négociant les tarifs de transport des marchandises avec la compagnie Penn Ar Bed. Ces prix restent élevés, à titre d'exemple, les produits surgelés sont transportés à un euro du kilo, on imagine l'impact sur le prix du pain notamment. Ces coûts peuvent facilement mettre à mal la survie d'un petit commerce ou d'une entreprise. Ainsi pour l'écloserie qui a été réhabilitée sur l'île, le transport des huitres -qui devaient faire l'aller-retour jusqu'au continent- était facturé 100 euros la tonne, ce qui rendait l'activité non viable. Il a donc fallu que la mairie intervienne pour obtenir un tarif adapté.

Se mobiliser pour imaginer de nouveaux schémas de fonctionnement avec l'administration

Les services de l'Etat, de plus en plus regroupés géographiquement dans les pôles urbains, peuvent compliquer fortement la vie quotidienne des îliens. Par exemple pour la médecine du travail, aujourd'hui chaque salarié doit se rendre une fois par an sur le continent pour passer sa visite : ce sont beaucoup d'heures de travail perdues, et c'est difficilement gérable pour les entreprises, notamment avec les saisonniers. Il semblerait plus logique que ce soit le médecin du travail, soit une seule personne, qui se déplace en regroupant les visites. Les élus se mobilisent en ce sens, et ces démarches sont longues car ces services administratifs sont très cloisonnés et ont beaucoup de mal à s'adapter à ce type de contraintes spécifiques.

Si la commune souhaite attirer des jeunes, elle tient avant tout à garder ses anciens. Aujourd'hui, lorsque les personnes âgées ont des soucis de santé et perdent leur autonomie, elles sont envoyées sur le continent. Coupées de leurs racines, elles décèdent généralement rapidement. Ce que réclament les élus sénans, c'est simplement de pouvoir garder ces personnes à domicile avec des visites d'un médecin et d'une infirmière, et un portage de repas à domicile (sans véhicule réfrigéré, les distances étant très courtes, et cela serait de nouveau très coûteux). Mais les services publics ne veulent pas déroger à leurs habitudes, ils refusent cette solution, et préfèrent une démarche qui semble à la fois inhumaine et bien coûteuse pour la collectivité.

Vers plus de solidarité entre les petites et grosses communes ?

Le maintien des services sur les îles, comme sur les petites communes, est vraiment vital. La solidarité entre petites et grandes communes mériterait d'être développée car aujourd'hui, en période de crise, c'est plutôt l'inverse qui se produit, avec la concentration des services dans les grandes villes comme pour les hôpitaux. Mais tout le monde ne pourra pas aller jusqu'à Brest pour se faire soigner, et chacun aurait à gagner à travailler ensemble.

Débat avec la salle



Questions : Quelles sont les actions que vous avez menées pour conserver ou créer des services (école, santé, services à la jeunesse, aux personnes âgées, transports...), les commerces et les emplois ? Quels sont les services et équipements qui vous semblent essentiels pour la vie de la commune ? Quel appui avez-vous eu ou attendez-vous de l'intercommunalité et autres collectivités territoriales ?

Sortir des schémas dominants et laisser place à l'imagination

Plusieurs communes ont approuvé l'idée que les petites communes, qu'elles soient insulaires ou rurales, se sentent très pénalisées par la centralisation des services et l'application de normes coûteuses et peu adaptées à leur contexte. Il est nécessaire pour elles de sortir de ces carcans administratifs définis par et pour les urbains, de pouvoir rester souple et imaginaire, si l'on veut maintenir la vie sur leurs territoires.

A Botmeur, dont l'école vient de fermer, le maire a été particulièrement intéressé par l'exemple de l'île de Sein qui montre que celle-ci ne nécessite pas forcément un grand nombre d'enfants si l'on utilise les modes de communication modernes. Le maire s'interroge également sur la possibilité de développer, en milieu rural, des services publics ponctuels.

En ce qui concerne la médecine du travail, le maire de Saint-Rivoal souligne que la commune connaissait une situation un peu semblable à Sein (centralisée à Carhaix) et finalement la mairie a réussi à faire venir chaque année le médecin sur la commune, qu'elle héberge dans le gîte.

La nécessité d'échanger avec les autres élus

A Brennilis, la vulnérabilité des services est également au cœur des préoccupations. Si la commune dispose aujourd'hui d'un médecin, celle-ci va bientôt partir à la retraite et la commune s'interroge pour la suite. Si le maire trouve intéressante l'idée de faire intervenir des services publics ou privés à temps partiel sur la commune, il s'interroge toutefois sur la disponibilité des locaux qui devront être mis à la disposition de ce personnel. Des réflexions sont en cours à ce propos sur la commune. Il trouve par ailleurs primordial la mutualisation des expériences entre élus, comme avec le Parc ou BRUDED.

Suite de la démarche : Extrait de la Gazette de Brennilis N°77 - août 2011

Médecin: Démarches concrètes



Dans le cadre de la délibération du 9 juillet 2011 du Conseil municipal décidant de recourir à un cabinet spécialisé pour identifier un successeur au docteur Corre-Guyomarch, qui cessera son activité au 31 décembre 2011, M. Xavier de Penfentenyo - dont la structure a permis l'installation réussie de quelque 80 médecins en zone rurale, y compris à Lopérec - a effectué une première visite de prise de contact à Brennilis. A cette occasion, une rencontre a été organisée avec le docteur Corre qui a assuré la municipalité et M. de Penfentenyo de son soutien sans réserve à la démarche. Une rencontre a également été organisée avec les membres du Conseil municipal. La prochaine étape est la visite à Brennilis, fin septembre ou début octobre, du candidat médecin identifié et présélectionné pour se familiariser avec la commune et rencontrer le Dr Corre. La passation de pouvoir devrait être effective d'ici à la fin de l'année, les deux médecins exerçant conjointement durant une quinzaine.

Source : www.brennilis.com/Gazette/gazette77.pdf (page 3)

Plusieurs communes, au cours de la rencontre, ont exprimé également la nécessité pour les élus de bénéficier de lieux d'échanges pour partager des expériences, voire mutualiser des moyens.

Conciliation d'un développement durable et économique

Guerlesquin est une commune rurale qui a réussi à créer un développement économique important, avec diverses industries (abattoirs, plasturgie, imprimerie...) qui constituent un réservoir d'emplois conséquent

et vital pour la commune. Les marchés participent également vivement à l'activité économique de la commune. L'activité agricole a quant à elle beaucoup diminué, elle occupe aujourd'hui 20 personnes. Le PLU vise aujourd'hui à protéger les terres agricoles. Et pour allier développement économique et durable, la commune projette l'installation d'un méthaniseur. A noter aussi la bonne qualité de l'eau sur la commune.

A Commana, l'élu s'interroge sur la nécessité de développer l'activité économique, et notamment le tourisme, si cela ne se traduit pas en échange par un maintien des services publics.

L'élu d'Arzano trouve également primordial pour les petites communes de développer les énergies renouvelables, pour les rendre autonomes en énergie, que ce soit le solaire, l'éolien, et surtout la petite hydraulique et la biomasse. Il cite Bretagne Energie Citoyenne⁴, une association qui rassemble des investisseurs privés, et permet de développer des initiatives locales.

L'importance du découpage intercommunal

Saint Rivoal avait déjà noté à plusieurs reprises l'importance du soutien communautaire pour le développement des services. La communauté de communes du Yeun Elez est composée de huit communes relativement homogènes, la plus grande étant Braspart avec 1000 habitants. Dans d'autres communes en revanche, certains élus regrettent la présence d'une ville centre qui ne prend pas en compte les problématiques des petites communes rurales, qui se sentent lésées dans le projet de développement qu'on leur impose.

L'importance d'un lieu de rencontre pour les habitants

A Tréflévénez, commune de 300 habitants, il n'y a pas de commerces, ni d'école. Les habitants n'avaient donc aucun lieu où se réunir. Pour palier à ce manque, la commune a construit en 2008 une extension de sa salle communale, dénommée « Lieu de vie » qui a fait l'objet d'une subvention par l'Eco-FAUR. Cette salle, en ossature bois, avec des baies vitrées qui offrent une superbe vue sur les vallons, est aujourd'hui très prisée par les habitants. Ils y organisent des réunions de toute sorte.

Favoriser le lien social : d'autres exemples de réalisations

L'exemple de Tréouergat (300 habitants) : bar communal, rénovation d'un ancien presbytère en mairie et fête du cheval



Ce beau bâtiment a été acheté par la commune il y a maintenant 20 ans et accueille la bibliothèque et diverses associations. Tréouergat comptait autrefois un bar, mais celui-ci avait fermé au départ en retraite de ses propriétaires. Soucieuse de renforcer les liens entre ses habitants et de mieux les intégrer à la vie du bourg, l'équipe municipale a décidé d'intégrer également dans ce lieu un **bar communal, baptisé le Ti Bras**, en achetant une licence IV. Ouvert une fois par mois le dimanche après la messe et à l'occasion d'événements, il est l'occasion pour les habitants de se retrouver dans une ambiance conviviale.



Ce n'est pas le seul projet que la commune a développé pour favoriser la vie sociale. Les élus ont aussi décidé, en concertation avec la population, de **relocaliser la mairie sur la place principale du bourg dans un ancien presbytère**. Le cœur de la commune a ainsi retrouvé un vrai lieu de vie, avec un jardin d'agrément et une salle de réunion multifonctionnelle, qui renforce en outre son cachet architectural. Parmi les critères de DD retenus, on peut souligner l'utilisation d'écomatériaux (chanvre, cuivre en bardage, bois, ...), la limitation des consommations d'énergie et d'eau, l'accessibilité, la facilité d'entretien, ...

Autre exemple, la commune organise chaque année en mai depuis plus de 30 ans **la fête du cheval**. C'est l'occasion de proposer des animations autour du cheval et des traditions locales. Elle a rassemblé plus de 2000 visiteurs cette année et mobilisé 150 bénévoles de tous âges et même parmi les nouveaux habitants. Pour cette petite commune, relativement proche de Brest (20 km), ce type d'événement, très fédérateur, est particulièrement important pour intégrer les habitants à la vie locale.

⁴ www.bretagne-energies-citoyennes.org

Rosnoën (1000 habitants) : bibliothèque pour les tous petits et marché local

A Rosnoën, on ne manque pas d'idées. Engagée dans une démarche d'Agenda 21 avec l'association Notre Village (www.notrevillage.asso.fr), la commune multiplie les projets de Développement Durable et Solidaire. Economies d'énergies sur les bâtiments publics, mise en valeur du patrimoine naturel (trame verte et bleue, préservation des talus et des zones humides, paysage...) sont quelques uns des thèmes sur lesquels la commune travaille activement. Et le volet social n'est pas oublié : outre l'équipement de l'école en ordinateurs portables avec un tableau interactif et une vie associative dynamique, les élus ont décidé de **faire profiter aussi les tous petits de la bibliothèque** qui rassemble pas moins de 12 bénévoles. Ainsi, la commune a acquis des ouvrages destinés aux très jeunes lecteurs et une fois par mois, une animation autour du livre est proposée aux assistantes maternelles.

Et pour favoriser le lien social et valoriser les savoir-faire des acteurs de son territoire, la commune avait déjà créé « La route des saveurs » en 2009 (voir en page 8 du bulletin municipal suivant : www.mairiederosnoen.fr/fichiers/bm0309.pdf) qui présente dans un petit dépliant les différents producteurs, leurs produits et fournit leurs coordonnées. Depuis le 5 mai, elle a mis en place un **nouveau marché de producteurs locaux**, qui a lieu depuis tous les jeudis de 16h à 19h. Les objectifs des élus sont multiples : favoriser l'agriculture locale par la vente directe, créer un lieu de rencontre et de vie en centre bourg, limiter les déplacements et donc la pollution. Les premiers retours sont très positifs, et l'offre proposée aux acheteurs tend à s'étoffer...

L'AMENAGEMENT AU SERVICE DU VIVRE ENSEMBLE

Retours d'expériences sur le PNR d'Armorique, par son vice-président Roger Mellouet

Roger Mellouet nous a présenté des critères d'aménagement du bourg qui favorisent les liens sociaux et la qualité de vie.

Faire face aux réglementations en s'appuyant sur les réseaux existants

Roger Mellouet a témoigné ici en tant que vice-président du PNR d'Armorique, mais également en tant que maire de la commune de Pont-de-Buis-lès-Quimerch. Cette dernière est en effet soumise à de multiples contraintes réglementaires comme la loi Littoral, ou celles liées aux risques inondation (par la mer et la rivière), aux risques industriels (Directive Seveso seuil haut), de glissements de terrain ou encore celles liées aux zones naturelles protégées (ZNIEFF, ZICO, Natura 2000). Et pour lui le message est clair : mieux vaut pour les élus regarder ces lois en face, et les prendre en considération pour avancer. En outre, il constate que le désengagement de l'Etat, à travers la disparition des DDE, n'est pas que négatif dans le sens où cela peut aussi représenter une opportunité pour les élus de mieux prendre en main leur développement, en s'appuyant réellement sur leurs choix politiques, au lieu de subir en quelque sorte le choix de techniciens.

S'il est tout à fait conscient des difficultés techniques que rencontrent les petites communes, dépourvues de services internes, il leur recommande fortement de s'appuyer sur les réseaux existants pour les encadrer sur ces sujets, comme le PNR d'Armorique ou BRUDED. Si d'autres départements disposent d'un CAUE⁵, le Conseil Général du Finistère a décidé récemment de donner cette fonction au PNR d'Armorique sur son territoire.

Le PLU : un outil pour renforcer le rôle des élus dans l'aménagement de leur territoire

Roger Mellouet rappelle que c'est bien le rôle des élus que de définir un aménagement cohérent de leur territoire. Cela rejoint l'objectif de la nouvelle charte pour 2009-2012 du Parc d'Armorique intitulée « Pour des paysages d'Armorique choisis »⁶.

Et pour que les élus soient à même de maîtriser cet aménagement, le Parc Naturel Régional d'Armorique préconise à chaque commune de se munir d'un Plan Local d'Urbanisme (objectif fixé dans la charte).

⁵ Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement. Voir notamment le site du CAUE 56 www.caue56.fr ou celui du CAUE 22 : www.caue22.fr

⁶ Charte consultable sur : www.pnr-armorique.fr/Comprendre/La-charte-et-les-missions-du-Parc

Aujourd'hui 15 communes en sont dotées, 10 disposent d'un Plan d'Occupation des Sols, 10 autres d'une carte communale, les 9 communes restantes ne disposant d'aucun document d'urbanisme qui leur soient propres et sont donc soumises au règlement national d'urbanisme.

Le PLU est un outil efficace de réflexion sur le devenir du bourg et qui permet, en concertation avec la population, d'aborder différents thèmes comme l'intégration du bâti dans son environnement, la taille des parcelles, la mitoyenneté, les matériaux et l'architecture en générale, la mise en valeur du patrimoine, l'organisation des espaces publics avec une réflexion sur les clôtures, la fonctionnalité des espaces, ou encore sur la conservation de perspectives pour mettre en avant les paysages, etc. Il permet d'éviter un aménagement non cohérent, opéré au coup par coup en fonction d'opportunités foncières, et qui se traduit souvent par des lotissements qui s'étalent autour des bourgs, sans liaisons entre eux et sans liaisons douces vers le bourg, et qui dénaturent le caractère des bourgs. Même si l'exercice est complexe et parfois fastidieux, il est nécessaire pour Roger Mellouet que les communes s'emparent de cet outil en y intégrant les différentes lois. C'est la meilleure façon pour les élus de retrouver du pouvoir face aux administrations, et de choisir leurs paysages, préambule indispensable à la dynamisation du territoire.

Débat avec la salle



Suite à cette intervention de Roger Mellouet, différentes communes ont témoigné sur leur démarche de PLU et ce que celle-ci leur a apporté

Tréflévénez : sortir d'une situation de blocage et concrétiser ses choix politiques

Un PLU a été lancé l'année dernière, sa finalisation est prévue fin 2012. Une carte communale avait été élaborée en 2002 suite à des demandes d'installation sur la zone industrielle. Pour le maire, le PLU est beaucoup plus intéressant que la carte communale, il permet davantage de maîtriser l'urbanisme et amène à une vraie réflexion sur l'avenir de la commune à travers toutes les thématiques qui ont été évoquées. Il sert aussi à réguler l'habitat. Dans la carte communale, la zone constructible avait été limitée au bourg où tous les terrains disponibles appartiennent à un même propriétaire qui ne veut pas vendre, du coup le développement de la commune a été complètement bloqué. Le PLU permettra de faire évoluer cette situation.

Hanvec : ne pas devenir une cité dortoir

A leur arrivée en 2001, les élus ont dû faire face à de nombreuses demandes de constructions, suite à l'ouverture du pont d'Iroise qui mettait Brest à 20-25 minutes de la commune. Celle-ci était dotée d'un POS, et pour maîtriser le développement du bourg, les nouveaux élus ont rapidement décidé de s'engager dans l'élaboration d'un PLU. La réflexion, qui a duré au final 5 ans et demi, a porté notamment sur le nombre d'habitants que la commune souhaitait accueillir : il y en avait 1640 en 1999, 2000 actuellement, le seuil maximal a été fixé à 2500 habitants d'ici 2016, pour ne pas devenir une cité dortoir. C'est un choix politique que le PLU permet de concrétiser. Et si la zone littorale est bien préservée, le PLU permet d'y densifier les zones creuses. Dans les villages, aucune construction neuve n'est autorisée. En revanche, il est possible de rénover des habitations ou de prévoir des extensions dès lors que l'on n'empiète pas sur le périmètre du village, et ce, pour permettre de conserver le patrimoine bâti existant. Les zones urbanisables ont été définies avec la chambre d'agriculture, pour gérer ses attentes en amont.

Guimaëc : définir un axe d'évolution qui dépasse le mandat électoral

A Guimaëc le PLU, actuellement bien avancé, est toujours en cours. Pour son maire, il ne se limite pas à gérer l'urbanisme, mais c'est aussi une réflexion des élus sur le devenir de la commune, avec la prise en compte des zones à protéger, du lien social, de l'activité humaine et agricole, de l'architecture... C'est un outil qui permet de se protéger contre un certain type d'aménagement non voulu, et d'aboutir au contraire à un axe d'évolution qui dépasse le mandat électoral. La commune a hérité des différentes décisions, jugées courageuses, des municipalités antérieures, qui ont par exemple décidé de ne pas construire de route en bord de mer, ou qui ont dit non à une centrale nucléaire. La municipalité actuelle ressent le devoir de continuer ce qui a été transmis, et le PLU permet d'agir en ce sens et ce à plus ou moins long terme. Comme le souligne le maire, on peut aller jusqu'à par exemple protéger un arbre donné. A compter de 2013, le PLU devra aussi intégrer la loi Grenelle 2, ce qui va amener encore d'autres contraintes. A Guimaëc, des difficultés ont été rencontrées avec la DDTM, qui avait défini cinq terrains en zones rouges inconstructibles. Les élus ont dû argumenter pour déclasser quatre de ces terrains, ce classement s'avérant injustifié.

Brennilis : vers l'Agenda 21 et une reprise de pouvoir des élus municipaux

Le PLU qui vient d'être déclaré opérationnel par la préfecture est l'aboutissement d'une démarche qui aura duré 7 ans. Et comme le déclare le maire, cela en aura valu la peine car celle-ci va bien au-delà de la constructibilité. Elle a notamment facilité la mise en route d'une démarche d'Agenda 21 et la reprise en main du développement de la commune. Avec une carte communale, une fois celle-ci signée le maire perd son pouvoir de décision contrairement au PLU. Avec ce dernier en effet, ce n'est plus au maire de se battre contre une décision du préfet mais c'est à ce dernier de remettre en cause la décision du maire, le rapport de forces est inversé. Un PLU peut décider de préserver un talus, un chemin, un bocage, ou au contraire décider de classer une sapinière en zone non préservée. C'est un vrai outil de pouvoir.

En ce qui concerne le devenir de la commune, Brennilis s'est construite depuis bientôt 70 ans autour de l'énergie et de l'électricité et la difficulté est de savoir comment en sortir. Trois options ont été mises en avant :

- Jouer les contrastes entre la centrale nucléaire et la réserve naturelle (toute la commune est classée en zone Natura 2000, et les élus ont opté pour un vrai partenariat avec la réserve naturelle du Vénec)
- Intégrer la modernité dans la gestion, grâce au site Internet de la commune de Brennilis www.brennilis.com, où tout est en ligne (gestion interne)
- Œuvrer pour la disponibilité des services (exemple du médecin : voir ci-avant « Favoriser le maintien et l'émergence des services, des commerces et de l'emploi »)

Enfin, le maire insiste sur la nécessité pour les élus de sortir de l'isolement et de mutualiser les expériences, à travers des rencontres comme celle-ci et souligne l'intérêt de pouvoir compter sur un soutien « désintéressé » de partenaires extérieurs, comme BRUDED ou le PNR d'Armorique.

En guide de conclusion...

D'une manière générale, les élus présents ont souligné la nécessité pour les petites communes de mutualiser les expériences et de ne pas hésiter à sortir du cadre classique en expérimentant des solutions adaptées aux enjeux communaux : co-maîtrise d'ouvrage des projets entre plusieurs communes, complémentarité des actions, valorisation des filières locales, etc. L'innovation est l'une des clés du dynamisme de communes rurales. Le retour d'expérience apporté par des structures comme BRUDED ou le PNRA est à ce titre particulièrement précieux.

**Si vous avez des remarques ou compléments à apporter à ce compte-rendu,
n'hésitez pas à nous en faire part.**

Contacts

BRUDED :

Estelle HOUBRON – 02 98 86 51 27 / 06 98 17 51 29 – e.houbron@bruded.org

PNR d'Armorique :

Anne-Claire GUILLOU – 02 98 81 16 37 - anne-claire.guillou@pnr-armorique.fr